

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nam, 1; A TOURNAI, chez M. Vanoverbeke, imprimeur-éditeur, Grande-Place; à BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Harpe; A PARIS, chez MM. Ravas, Laflotte-Bücher, et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Harpe.

BUREAUX Rue Nam, 1.
Abonnement annuel, 10 francs.
Abonnement semestriel, 5 francs.
Abonnement trimestriel, 2 francs.
Abonnement mensuel, 0 fr. 80.
Le numéro, 10 centimes.
On s'abonne et se reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nam, 1; A TOURNAI, chez M. Vanoverbeke, imprimeur-éditeur, Grande-Place; à BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Harpe; A PARIS, chez MM. Ravas, Laflotte-Bücher, et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Harpe.

ROUBAIX. 10 MAI 1871

Épître officielle

Le chef du Pouvoir exécutif aux préfets, sous-préfets, généraux, commandants des divisions militaires, procureurs généraux, procureurs de la République.

L'habile directeur de notre armée, secondé par la bravoure de nos troupes, a aujourd'hui obtenu un résultat éclatant. Le fort d'Issy, après huit jours d'attaque, a été occupé ce matin par le 38^e de ligne. On y a trouvé beaucoup de munitions et d'artillerie.

Nous donnerons demain les détails, mais nous pouvons, dès aujourd'hui, louer l'heureuse audace avec laquelle nos généraux ont conduit les approches sous les yeux armés du fort de Vanves, de l'enceinte et du fort d'Issy lui-même.

Le fort de Vanves est dans un état qui ne lui permettra guère de prolonger sa résistance.

Du reste, la conquête du fort d'Issy suffit seule pour assurer le succès du plan d'attaque actuellement entrepris. Cette nuit, le général Douai, après une vigoureuse canonnade de la formidable batterie de Montretout, favorisée en outre par une pluie sombre, a passé la Seine et est venu établir en avant de Boulogne, devant les bastions 67, 66, 65 formant le Point-de-Jour.

Quatorze cents travailleurs, pris dans le fort de Vanves, ont été envoyés à la division Berthaut, dans le 26^e chasseurs à pied et le 37^e de marche, brigade Daguerré, de la division Vergé, ont ouvert la tranchée vers 10 heures du soir et les travaux ont continué jusqu'à la pointe du jour.

Au moment où ils ont dû interrompre leur travail, leur droite est à la Seine, leur gauche à l'extrémité de Boulogne. Grâce à leur activité et à leur courage, ils étaient, à 4 heures du matin, couverts et à l'abri des feux de l'ennemi.

Il ne s'agit plus qu'à 200 mètres de l'enceinte, c'est-à-dire à une distance où ils pourraient, s'ils le voulaient, établir déjà une batterie de brèche.

Tout nous fait donc espérer que les cruelles épreuves de la population honnête de Paris tiennent à leur fin et que le régime odieux de la faction infâme, qui a pris le drapeau rouge pour emblème, cessera bientôt d'opprimer et de désorganiser la capitale de la France.

Il faut espérer que ce qui se passe ici servira de leçon aux tristes imitateurs de la Commune de Paris et les empêchera de s'exposer aux sévérités légales que les attendent, s'ils osaient pousser plus loin leur entreprise aussi criminelle que ridicule.

Depuis le commencement de cette guerre civile qui augmente chaque jour les misères de la France, on cherchait quelle idée pouvait se cacher derrière le mouvement communal de Paris, et si ses chefs réels ou apparents obéissaient à un motif ou à un but, ou se proposaient un but à atteindre.

Les faits qui s'accomplissent depuis plusieurs jours semblent jeter la lumière sur ce qui restait un mystère pour nous. La création de la Ligue pour les droits de Paris, une tentative qui devait avoir pour objet que les matières de révolution, se fût appuyée sur le droit ou sur la passion; et les hommes qui constituaient la Ligue n'avaient pour agir aucun des deux motifs. Aussi, après les essais de conciliation faits par la Ligue, voyant que les manifestations pacifiques étaient impuissantes et bouffonnes, voyant que ce reste de cette double tentative de prétendue conciliation ne pouvait aboutir à rien.

Mais voilà qu'un fait grave se produit: des délégués des municipalités des villes sont invités à se réunir à Bordeaux. Cette Ligue de l'Union républicaine, dont nous constatons l'impuissance à intervenir contre les bellégérants, change tout à coup ses batteries. Elle abandonne le terrain de la conciliation sur lequel

elle s'était tenue jusqu'alors avec une maladresse peut-être calculée, et elle entre résolument dans la voie révolutionnaire. Elle n'avait pu constituer à Paris ce troisième parti, qui prétendait sauver la République menacée par les excès de la Commune et le caractère réactionnaire du Gouvernement et de l'Assemblée de Versailles; elle convoqua des délégués, sorte de représentation à deux degrés du suffrage universel. Mais elle choisit un lieu assez éloigné des bellégérants pour éviter de se trouver broyée dans leur choc. Bordeaux fut désigné; on aurait préféré Toulouse, mais M. de Kératry est un préfet à poigne; ou Lyon, mais l'émeute vient d'y être écrasée.

L'idée semble donc se dégager assez nettement: les chefs de la Ligue veulent créer une représentation des villes en opposition avec la représentation des campagnes; ils visent à placer le gouvernement dans la minorité, prétendant remplacer la quantité par la qualité. Au 4 septembre, une infime minorité s'empara du pouvoir; les chefs de la Ligue veulent donner un semblant de légalité à leur usurpation, et c'est avec l'aide du suffrage universel qu'ils veulent détruire le suffrage universel. La révolution communale de Paris, les émeutes qui ont éclaté dans quelques villes sont donc la manifestation active de ce parti, qui, sans souci des droits et de la volonté du plus grand nombre, veut imposer à la France le gouvernement d'une minorité, la minorité des villes contre la majorité des campagnes.

Il y aurait un point à éclaircir: ce serait de savoir quels sont les vrais chefs de ce mouvement. Nous avouons n'avoir pas entre les mains les documents nécessaires pour citer des noms. Evidemment, ceux qui se disent les chefs de la Ligue et signent comme tels, ne sont que des instruments; qui se cache derrière eux? Est-ce Blanqui; est-ce l'Internationale; est-ce Gambetta? Blanqui est arrêté; des hommes importants de l'Internationale, ont désavoué la guerre civile; des mandats d'arrêt ont été lancés contre Gambetta. Nous ne savons d'où vient la direction; et nous ne voudrions pas nous prononcer sans preuve. Nous constatons le mouvement; les chefs seront connus plus tard.

Le gouvernement de Versailles, en cette circonstance, n'a pas hésité un instant. Il a résolu d'empêcher, même par la force, la réunion de Bordeaux, quoiqu'elle dût conserver le caractère d'une réunion privée.

Nous verrons ce qui sortira de là.

A monsieur Charles Garnier, directeur de la DÉCENTRALISATION
Les Angles, ter mai 1871.

(Suite. — Voir le journal de Roubaix d'hier)

En quoi, d'ailleurs, la République ou la politique de ces messieurs ou de ces citoyens diffère-t-elle sensiblement de celle de M. Jules Ferry, qui n'est suspect, de M. Pellétan, qui a donné à Mégy la clé des champs et des barricades, de M. Gambetta dont la dictature insensée a coûté plus cher à la France que toutes les fautes et toutes les folies de l'Empire? Etes-vous bien certain que M. Gambetta soit absolument étranger ou franchement hostile au mouvement communiste, qui, depuis sept semaines, opprime, ensanglantant, pille et déshonore Paris? Si ce n'est lui, c'est donc ses frères! S'il est séparé des meneurs de cette tragédie-médie infernale, que d'intermédiaires pour rapprocher les distances et supprimer de nouveau les Pyrénées! Que d'anneaux pour relier entre eux les diverses parties de la chaîne!

Si vous placez, par exemple, entre Gambetta et Descluzes, des hommes tels que Louis Blanc, Victor Hugo, Edmond Adam, Lockroy, Tirard, je vous défie d'apercevoir un vide, une solution de continuité dans ces variétés ou ces gradations de l'escalier; nous arriverions ainsi de Jules Favre à Rochefort, de Rochefort à Jourde, de Jourde aux échappés de Mazas et de la Roquette, par des progressions tellement imperceptibles, par des transitions si bien ménagées, que, si les derniers décrets de la Commune nous semblaient sortir du lacrymoire de notre éloquent ministre des affaires étrangères, l'illusion serait pardonnaible.

Au surplus, pourquoi discuter ce qui saute aux yeux? N'ont-ils pas tous couru à la même œuvre, et cette œuvre de ruine et de mort peut-elle tout à coup s'effacer, parce que la République vertueuse et inconsciente chevotte de sa voix cassée: *Halte! halte!* pendant que la République logique et scélérate crie de ses robustes poumons: *Marche!*

Ne portent-ils pas tous le même, l'estampille, la tache du 4 septembre, date fatale qui pouvait tout sauver et qui acheva le tout perdre, moment décisif où la vanité et l'égoïsme d'une poignée d'ambitieux affectèrent de ne pas comprendre tout ce qu'il y avait de monstrueux à greffer une Révolution sur une défaite, un malheur sur un désastre, un accès de fièvre chaude sur une blessure saignante, à désorganiser la France à l'instant même où le peu qui lui restait d'ordre, de force, de hiérarchie, d'autorité, de discipline, suffisait à peine à conjurer ses périls.

Soumes-nous obligés, nous, les victimes de cette folie, les dupes de cet escamotage, les patients de ce long supplice, de nous fatiguer les yeux pour distinguer ce qui se perd déjà et se confond, au bout d'une saison, dans les ombres d'une même origine; de séparer dans nos sympathies ou nos raucées des hommes partis du même point, arrivés au même but, anis dans un même faisceau pour se partager les dépouilles impériales, également responsables du mal et du pire, du mal qu'ils ont fait et du pire qu'ils ont laissé faire?

Serons-nous plus avancés, plus sûrs de notre salut, quand nous aurons cherché, au milieu d'un amas de débris, à travers une forêt de croix de bois noir, la part qui revient à la délégation de Tours et au Gouvernement de Paris, aux jeunes et aux vieux, aux outranciers et aux sages; quand nous aurons calculé la somme d'extravagances, de jactances, de déceptions et de contumaces que le ballon de Gambetta apportait à la province abusée ou laissait à la capitale investie?

Qu'on nous montre, dans l'immense et lourd dossier qui fatigue les fortes mains de l'histoire, que seule pièce qui divise les hommes du 4 septembre en deux catégories bien distinctes, dont l'une ait formellement renié l'autre: l'une conservatrice, l'autre destructrice; l'une bienfaisante, l'autre meurtrière; l'une décidée à se sacrifier pour nous sauver, l'autre acharnée à tout envahir pour nous perdre; l'une ayant pris pour devise: « Périssent la République plutôt que la France! » l'autre s'obstinant à répéter: « Périssent le monde plutôt que notre République! »

Dé-sormais, à la suite de trois expériences d'autant plus significatives qu'elles ont eu lieu dans des circonstances plus différentes, il est prouvé que la République, en France, est soumise à des conditions particulières. Elle n'est pas un gouvernement sui generis, une forme d'organisation politique et sociale, mais un moyen d'arriver à quelque chose qui l'exagère, qui la défigure, qui l'enflamme, qui la souille de sang et de boue, et qu'il lui est interdit de combattre; une sorte de cadre élastique où quelques bavards mettent leurs sottises, quelques rêveurs leurs utopies, quelques vaniteux leurs ambitions, quelques belles âmes leur idéal, et où l'ignorance, le vice, la crédulité, la convoitise, la haine, l'esprit de révolte, l'incessante fermentation de toutes les misères matérielles et morales s'entassent, s'agitent et se bousculent jusqu'à ce que le cadre ait éclaté.

Pour elle, les conditions de la vie et de la mort s'assimilent et se confondent. Elle ne peut vivre que moyennant un perpétuel *crescendo*, une opiniâtre surenchère, qui a ses accès comme la fièvre, l'ivresse et le délire, et qui aboutit au suicide.

Egalement condamnée, soit qu'elle essaie de s'imposer des limites, soit qu'elle se débarrasse de tout frein, elle offre ce singulier spectacle: l'abstraction qui cesse d'être acceptable en devenant un fait, et d'un fait qui a besoin de se rejeter dans l'abstraction pour qu'on puisse le croire viable.

Le jour où elle pouit toutes ses conséquences, elle succombe à ses propres excès. Le jour où l'on sens public réagit contre ses fureurs, lui applique une muselière et la force de se gouverner elle-même pour être un peu moins incapable de nous gouverner, elle n'est plus que son propre ennemi, la négation de son propre principe.

Adie sans corps ou corps sans âme, servie par ses anciens adversaires, maudite par ses amis, la veille, médiocrement aimée par ceux qui ne voient en elle qu'un pis-aller, une transition ou un *en-cas*; prodigieusement détestée par ceux qui l'accusent de trahison ou d'ingratitude, ce n'est plus une République; c'est seulement l'absence d'un roi; la prolongation ruineuse d'un mauséum d'un contre-sens qui choie tous les esprits droits, d'un régime bâtard et hybride qui ne satisfait personne, d'un provi-

soire dont la fragilité se communique à tout le reste, d'un accord éphémère entre les mots et les choses, entre le citoyen public, qui se sont trouvés les délégués, et des formes extérieures qui se défont et se mensongent.

De bonne foi, est-ce dans ce conflit d'idées et d'apparences contradictoires; dans ce mélange d'éléments rétractaires, dans ces stériles essais d'acclimatation d'une nation monarchique dans une république artificielle, sans horizon, sans tradition, sans avenir, qu'un grand peuple, brisé et abattu par d'événements désastres, peut se relever et renaitre? Est-ce à cet air vicié par le mensonge, la haine, la méfiance et le peur, que peuvent se cristalliser les blessures? Est-ce sous ce régime d'expédients, d'escamotage, de ruse et d'astuce, de subterfuges, que pourrait se ranimer l'agriculture, le commerce et l'industrie? Est-ce enfin à cette source troublée et salie par les débris de dix révolutions, que peut se retremper l'esprit de dévouement et de sacrifice, celui qui nous est le plus nécessaire pour élever notre courage au niveau de nos dangers et notre abnégation à la hauteur de notre détresse? Je ne suis borné aujourd'hui à expliquer les causes de ses défaillances, au moment où la France aurait eu besoin de lui contre des ennemis pires que les Prussiens. Que serait-ce si j'abordais enfin ces terribles cinq milliards devant lesquels je recule, comme recule devant le créancier inflexible le débiteur insolvable!

Vous figurez-vous nos grands propriétaires, nos grands industriels, se présentant chez leur percepteur et lui disant: « Voici cent mille francs que j'offre à la République pour faciliter l'évacuation du territoire; mais entendons nous! Ce n'est ni à la République de celui-ci, ni à la République de celui-là, ni à la République de tel autre, ni généralement à la République; d'aucun des Républiques de notre connaissance, mais à une République d'un nouveau style, forme nouvelle, que je propose comme un chèque, d'une valeur comme un agneau, garanti bon teint, souple et stable, sûre de ses lendemains; favorable aux bons, impitoyable aux méchants, présidée par des octogénaires, ci-devant ministres de Louis-Philippe, aristement faite de petits morceaux mornachiques... » — J'entends, répondrait le percepteur, une République d'Arlequin!

Non, mille fois non, c'est impossible, et ce serait immoral. L'esprit français, Dieu merci! se brouille vite avec ces amages. Dans le bien comme dans le mal, il veut procéder par des moyens simples, voir où il va et marcher droit devant lui. Aujourd'hui, j'ai laissé devenir à quelle source pourrait se raviver l'esprit de dévouement. Dans un prochain article, je chercherai quelle signature peut nous faire trouver les CINQ MILLIARDS.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 8 mai.

Présidence de M. GRÉVY.

Versailles, séance du 8 mai 1871.

Aujourd'hui, c'est la fin des séances de nuit, maintenant la pose du vitrail à ciel ouvert, destiné à remplacer le toit plat fond de Lebrun est achevé, et la lumière du jour succédant à celle des lustres et des lampes, pénètre dans la salle. A tous les points de vue, le succès de ce travail est complet.

Une certaine animation règne dans les groupes. On remarque que M. Thiers et Picard sont fort entourés.

La séance est ouverte à 3 h. 40.

Il est donné lecture du procès-verbal qui est adopté sans discussion.

Un représentant dépose une pétition relative aux contributions de guerre dans le département de la Moselle, et notamment dans l'arrondissement de Metz et de Briey. La parole est à M. Baze, questeur de l'Assemblée.

Je ne viens pas, dit-il, poser une interpellation au Gouvernement; ce serait supposer que je ne suis pas d'accord avec le Gouvernement. Je crois être d'accord avec lui et avec cette Assemblée, et il m'importe de donner une qualification à des faits que je vais porter à cette tribune.

Ma remarque répond aux préoccupations de l'Assemblée tout entière (Oui! Oui!) Il s'est formé sur plusieurs points du territoire une sorte de Ligue dite Ligue républicaine des grandes villes de France, contre les droits de l'Assemblée. On va jusqu'à constater vos titres.

M. Baze signale le programme des candidats au conseil municipal de Bordeaux. Ce programme se résume dans cette doctrine qu'une République est de droit supérieure à toute autre forme de gouvernement. Cette doctrine, une pareille doctrine, sont une secte et non un parti. Et il est impossible que cette libre Assemblée ne s'élève pas contre une pareille doctrine qui ne serait pas autre chose que le retour au servage par en bas de la nation entière, envers la plus horrible des tyrannies.

L'orateur rappelle que les députés de Bordeaux ont été élus pour représenter la France, la nation, et non pas une ville. La nation est une seule et indivisible. Elle a le droit de convoquer à Bordeaux un congrès des députés des municipalités de France, lequel aura pour mission d'étudier les moyens de s'interposer entre les combattants et de préparer une représentation spéciale des villes. L'orateur s'élève contre ce système et cette prétention qui ne tendent rien moins qu'à fractionner le pays; il prend aussi la défense des populations des campagnes, dont on voudrait méconnaître les droits. Il proteste, en même temps, contre l'attaque dont l'Assemblée nationale est l'objet. Il se déclare prêt à défendre de tout le pays est l'objet. De quel droit prend-on à déjouer de son mandat, au nom de prétendues revendications municipales auxquelles elle a déjà donné satisfaction sans marchand.

L'honorable M. Baze continue à signaler le programme dit de la Ligue républicaine des droits des grandes villes et de leurs franchises municipales. Aucun gouvernement ne peut être stable sans l'assentiment des villes. La force brute et inconsciente organisée par l'Assemblée ne prouve rien. Les villes, après avoir été convoquées, doivent être entendues. C'est le concert que l'on cherche. Ce que la loi défend aux conseils municipaux, les conseils municipaux peuvent le faire à titre d'initiative; et comme citoyens ils peuvent se réunir et se concerter. Un congrès pour le droit des villes ne peut pas plus être défendu qu'un congrès de sociétés savantes. Le congrès sera donc élu à Bordeaux pour prendre les mesures utiles dans le but qu'il doit poursuivre. Chaque ville enverra à Bordeaux un délégué par 30,000 habitants.

(Suivent les autres séances que le *Journal* et les autres journaux de Versailles, ainsi que nos propres correspondances, ont fait connaître.)

Une voix à gauche à M. Baze; Parlez plus haut, plus distinctement, afin que le *Journal* officiel constate l'impression qu'a faite la lecture que croit devoir donner M. Baze.

M. Baze continue sa lecture et son appréciation.

La Ligue républicaine prétend faire une réunion privée, et elle appelle la France entière à envoyer des délégués au Congrès et à la presse générale de France; à envoyer auprès de lui des représentants, sans doute pour que la réunion soit encore plus privée et ne soit nullement publique. On parle, il est vrai, de sauvegarder l'unité politique de la France et on appelle toutes les villes, grandes et moyennes, à former contre ce qu'on appelle l'Assemblée des ruraux, une sorte de fédération, sous le nom d'États-généraux de la confédération. Au fond, c'est l'antagonisme des villes que l'on veut exciter, au profit de Paris contre l'Assemblée de Versailles, c'est-à-dire contre la représentation du pays.

C'est à la France à manifester sa volonté à l'Assemblée Nationale de Versailles, et l'Assemblée doit obéir à cette manifestation; telle est en résumé la prétention de la prétendue Ligue républicaine. Est-il possible que l'Assemblée souffre de pareils agissements contre le pays lui-même dont elle est la représentation fidèle? Nous sommes, ajoute M. Baze, l'émanation du suffrage universel. Il faut que le Gouvernement s'explique complètement relativement à ces faits. Il ne faut pas attendre que des actes viennent contredire les droits de l'Assemblée. Il faut que le gouvernement s'explique nettement sur les doctrines. Nous ne sommes pas l'Assemblée des villes ni des campagnes, mais la représentation de la France. Nous sommes à la France, nous nous appelons la France, et il est nécessaire qu'on ne méconnaisse pas la voix de la France.

M. E. Picard, ministre de l'intérieur. — Le gouvernement n'a pas attendu l'interpellation pour s'occuper de la question dont il s'agit. Peut-être n'aurait-il pas provoqué cette interpellation pour ne pas paraître attacher à ce mouvement plus d'importance qu'il n'en a. Mais il saisit cette occasion, qu'il offre à lui de se prononcer sur les subtilités dangereuses du prétendu programme de conciliation qui vient d'être exposé. Il ne s'agit plus de démontrer qu'en dehors de l'Assemblée Nationale, il n'y a pas de droit. Il suffira de constater que plusieurs de ceux qui s'appellent républicains violent ouvertement le principe même de toute Constitution républicaine et descendent au rôle de factieux en voulant placer une Assemblée devant une autre Assemblée.